

L'âge nucléaire : que faire ?

Entretien avec MICHÈLE RIVASI

Propos recueillis et mis en forme par Alfredo Pena-Vega en septembre 1999

A. Pena-Vega (NSS) – Michèle Rivasi, vous êtes membre fondatrice de la Commission de recherche indépendante d'information sur la radioactivité (Ciri-Rad), députée apparentée socialiste, vous avez été une des premières personnes à avoir dénoncé le manque de transparence dans le dossier du nucléaire. C'est ailleurs ce que vous avez montré dans votre livre *Ce nucléaire qu'on nous cache* en collaboration avec la journaliste Helena Crlé (voir compte rendu dans le même numéro dans la rubrique « À lire »).

Dès les premières pages, il apparaît en effet que le mensonge imprègne le système nucléaire. Ce sont les labyrinthes d'un monde « verrouillé » où désinformation (à propos des sites qui abritent des résidus radioactifs par exemple) et incompréhension du public et des politiques sont de mise, que ce livre nous propose d'arpenter (*encadré*). Vous faites également partie de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques.

À cet égard, ne pensez-vous pas que nous sommes aujourd'hui face à un tournant décisif concernant l'énergie nucléaire ? Dans la communauté européenne, les pays nordiques ont ouvert depuis longtemps les controverses en ce qui concerne le renoncement au nucléaire civil ; il y en a eu récemment en Allemagne. Quelle est selon vous la position de la France ?

Michèle Rivasi – Je crois d'une part, que le débat en France s'ouvre parce que politiquement il y a eu l'entrée des Verts au gouvernement qui ont contraint, par leurs positions dures vis-à-vis du nucléaire, à un élargissement de la discussion. D'autre part, comme vous l'avez indiqué, à l'échelle de la Communauté européenne, que ce soit l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et les pays du Nord, il y a maintenant une réflexion et une critique quant aux alternatives. Troisième chose, le Premier ministre préconise une diversification (le « tout nucléaire, non »), dans les discours et dans les prises de positions politiques.

La réalité est toutefois plus compliquée et on est presque dans une impasse en France. Nous avons hérité d'un système où le nucléaire représente 80 % de la production d'électricité, avec un *lobby* excessivement bien organisé, relayé par les syndicats ; ce qui a pour conséquence aussi un problème d'emploi. En Allemagne les données sont différentes puisque le nucléaire ne représente que 34 % de l'énergie. Dans notre pays, la production est telle qu'arrêter tout de suite me semble très difficile. En revanche, cette prise de conscience, associée à des engagements politiques (du parti socialiste des Verts, qui pèse maintenant de façon plus importante dans l'échiquier politique) fait

que l'on peut, peut-être, se donner les moyens maintenant de diversifier la production, c'est-à-dire de montrer que l'on peut faire de l'électricité avec des turbines à gaz, avec les énergies hydrauliques (jusqu'à 12 %), et que l'on doit ouvrir le marché.

La directive électricité, qui n'est pas encore définitivement votée, va permettre cette ouverture avec des clients éligibles qui choisiront leur producteur. Que signifie cette ouverture ? La perte du monopole d'EDF. Cela va représenter un déclic, d'autant plus que, si EDF maintient le monopole qui empêche la concurrence, ses exportations seront pénalisées. Ils vont être obligés de céder là-dessus. Je suis très favorable à un développement des énergies renouvelables et autres types d'énergies, mais je reste un peu inquiète par le poids du *lobby*. Les syndicats exerçant une pression très forte, il faudrait vraiment mettre de l'énergie pour changer le rapport de force. On a vu comment l'accident de Tchernobyl a créé une faille dans la confiance que les gens accordaient aux scientifiques au niveau de la technique et ils se posent de plus en plus de questions. Ils constatent que l'on peut faire autrement et pourquoi pas en France. Je crois que les choses évolueront plutôt par l'opinion publique.

A. Pena-Vega – L'action politique au sein de la composante de la « gauche plurielle » n'est pas très évidente non plus, les uns sont tiraillés par le tout nucléaire, les autres, idéologiquement parlant, défendent une stratégie politico-syndicale ; bref, l'idée du « nucléaire autrement » semble être une pure illusion.

Michèle Rivasi – C'est ce que je vous disais tout à l'heure, la question est délicate, certains ont des intérêts par l'intermédiaire des syndicats, les autres tendent à suivre la position de l'appareil. Le Premier ministre propose des quotas, le nucléaire ne devant pas représenter plus que 50 % à 60 %. Mis à part quelques députés liés au CEA (Commissariat à l'énergie atomique) où des gens très proches du *lobby*, l'appareil est capable de changer... un peu. Cela dépendra beaucoup de M. Jospin. Vous savez quand M. Jospin a imposé les 30 % de femmes, il n'avait pas l'unanimité même au sein de son propre champ. En revanche, ce qui est plus intéressant, c'est la position des Verts vis-à-vis du EPR (nouveau réacteur en collaboration Siemens/EDF). Les Verts ont dit que si jamais M. Jospin signait un décret d'autorisation, ils sortiraient du gouvernement. J'approuve cette position, parce que si on investit 15 milliards de francs pour un réacteur qui n'est pas vraiment révolutionnaire (ils ont fait quelques améliorations au niveau de la sécurité, il n'y a rien de nouveau, le risque nucléaire en cas d'acci-

MICHÈLE RIVASI
Députée de la Drôme

ALFREDO PENA-VEGA
Chercheur associé au
Centre d'études
transdisciplinaire,
sociologie,
anthropologie, histoire.
EHESS/CNRS.
22, rue d'Athènes
75009 Paris
France

penavega@ehess.fr

dent est le même) alors que l'on ne consacre que 5 milliards pour les énergies renouvelables, ça fait vraiment réfléchir.

A. Pena-Vega – Dans les différents arguments scientifiques des pro-nucléaires, il y a un double raisonnement qui justifie en quelque sorte le choix du nucléaire. D'une part, l'argument assez développé du changement climatique provoqué par le gaz dioxyde de carbone émis lors de la production d'électricité à partir de charbon, pétrole et gaz naturel, et, d'autre part, l'hypothèse selon laquelle une crise énergétique éclatera vraisemblablement dans une vingtaine d'années, compte tenu de l'accroissement démographique. Devant ce scénario, l'énergie nucléaire serait donc la seule et unique solution permettant de préserver l'environnement et de garantir une certaine indépendance énergétique. Quelle est votre position ?

Michèle Rivasi – Je comprends qu'en essayant de nous enfermer dans le seul problème du dioxyde alors qu'il y a tout le problème des déchets nucléaires.

Tout d'abord, je ne crois pas à l'indépendance. Plus personne ne peut dire, je suis indépendant de A jusqu'à Z. Pour vous donner un exemple, savez-vous que nos minéraux proviennent, soit du Canada, de l'Afrique, voire même de l'Australie et que très peu des minéraux sont extraits de nos propres mines, puisqu'elles ont été pratiquement fermées les unes derrière les autres.

Maintenant, il faut voir l'indépendance à travers la diversité de sources d'approvisionnement. Est-ce qu'on est capable d'avoir une diversité de sources d'approvisionnement ? Le nucléaire mais aussi le gaz que certains pays à l'heure actuelle nous fournissent.

Concernant l'autre argument, il n'y a pas que le dioxyde de carbone qui porte atteinte à « l'effet de serre ». Le secteur énergie n'est pas le plus gros producteur de dioxyde. C'est un faux débat. Certes, par rapport à une centrale à charbon et/ou une centrale à gaz, la production de dioxyde est d'une certaine manière moindre. Toutefois, il y a les autres inconvénients : déchets radioactifs, risques d'accident nucléaire et le problème de dose radioactive. C'est choisir entre la peste et le choléra.

Voyez-vous, dire qu'il faut arrêter le nucléaire du jour au lendemain, me semble improbable et difficile compte tenu de la spécificité française. En revanche, nous pouvons nous fixer un calendrier entre les années 2010-2020 puisque nos réacteurs peuvent être opérationnels jusqu'à ces dates (la période de vie d'un réacteur est de 30 ans, en modifiant certains éléments elle peut aller jusqu'à 40 ans). Et entre temps, favoriser l'indépendance énergétique du consommateur à travers une baisse des prix. Autrement dit, il faut agir en amont, et faire un choix du type d'énergie le plus efficace possible. Ainsi, on pourrait au bout de 10 ans faire un bilan, et voir en termes de politique énergétique, ce que représente vraiment au niveau de la société, le nucléaire, le gaz, les énergies renouvelables, etc. Il faut changer de système, oser franchir le pas, passer d'un système super centralisé avec des centrales nucléaires très chères à un système plus

décentralisé et à l'écoute des spécificités géographiques. C'est une autre façon de voir les choses.

A. Pena-Vega – Dans ce même ordre d'idée, il y a ceux qui contestent le choix du nucléaire ; bien qu'ils admettent que les émissions polluantes sont certes moindres, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une technique intrinsèquement plus dangereuse. Et non seulement parce qu'elle repose sur une technologie hypercomplexe, mais surtout par la multiplication des accidents réels qu'elle provoque. C'est ce que vous démontrez dans votre livre.

Michèle Rivasi – Les sabotages que l'on pratique dans les centrales nucléaires sont une réalité.

A. Pena-Vega – Quels peuvent être les mécanismes mis en œuvre afin que la transparence soit une règle générale au sein de la communauté scientifique et que le citoyen puisse aussi profiter de l'information ?

Michèle Rivasi – Nous en sommes là pour plusieurs raisons. Premièrement, le nucléaire a été perçu par le public comme quelque chose de très compliqué. Deuxièmement, il y a une catégorie de personnes qui appartiennent au « lobby du nucléaire », qui ont le droit d'en parler et/ou qui prennent tout simplement l'initiative d'en parler, les autres ne font que déléguer à ces personnes. Troisièmement, il y a aussi l'histoire du nucléaire avec son vécu.

Ces raisons font que les gens ont une perception un peu lointaine du nucléaire et peut-être empêchent les personnes d'être au courant. À cela s'ajoute la création d'une autorité de la sûreté la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) qui contrôle tout ce qui se passe dans une centrale. Il est vrai que c'est dans le cadre de la DSIN, que nous avons pris connaissance de toute une série de dysfonctionnements : des accidents liés aux questions technologiques tout comme aux questions humaines. Ces derniers peuvent être attribués principalement aux conditions de travail, des pressions exercées sur les personnes qui parfois vont jusqu'au sabotage. On n'est jamais à l'abri d'un accident nucléaire. À l'heure actuelle, personne ne peut prévoir l'importance d'un tel accident, c'est sûr qu'un autre Tchernobyl en France serait la fin [du tout nucléaire]. Je crois qu'il faut être très vigilant.

Pour ce qui est de la transparence, il s'agit à mon sens d'un principe escamoteur. La transparence n'est pas seulement telle ou telle forme moderne de communication. De même, parler de transparence, ce n'est pas seulement l'accès aux documents que l'on demande et/ou d'avoir les moyens financiers de les étudier. Or, on le sait pertinemment, compte tenu de la complexité du système nucléaire, pour avancer dans les connaissances, il faudrait disposer de structures de contre-pouvoir.

Aujourd'hui, il y a des documents que l'on n'arrive même pas à obtenir. L'accessibilité de certains documents de travail pose des problèmes. En outre, il y a un autre problème qui est celui du financement de ce contre-pouvoir, capable d'étudier ces documents afin de faire des propositions. Voilà les vrais obstacles à la transparence.

Je pense qu'il est temps que les citoyens connaissent les vrais enjeux du nucléaire. Quel est le réel prix du kilowatt ? Comment va-t-on faire pour le démantèlement des vieilles centrales nucléaires ? Va-t-il falloir attendre 50 ans ? Ou faut-il démanteler dès maintenant ? Que va-t-on faire avec les déchets faiblement actifs ? Que deviendront les autres déchets ? Va-t-on construire des stockages souterrains ? Si oui, combien coûteront-ils ? Vous voyez, une multitude de paramètres sont inconnus.

A. Pena-Vega – Outre le contre-pouvoir politique, vous appelez de vos vœux un autre contre-pouvoir celui de la connaissance scientifique.

Michèle Rivasi – En France, on aime bien usurper le pouvoir aux citoyens, et le confier aux scientifiques, qui sont dans une institution et qui, par leur formation relativement homogène, peuvent se permettre de fabriquer un discours cohérent. La « voix de la science » ce sera l'Académie des sciences ou l'Académie de médecine. Faisant moi-même partie de la Commission parlementaire, je suis bien placée pour savoir que c'est la « pensée unique » qui règne à l'Office parlementaire et je ne cesse de me battre pour que l'on montre qu'il y a une diversité scientifique. Les sciences sont évolutives, elles ne sont pas porteuses d'une seule vérité, elles sont un état des connaissances à un moment donné. Il manque en France, une entité avec des gens divers et variés, qui puissent manier des outils d'analyses critiques. Je ne critique pas l'Académie des sciences, mais l'organisation de débats contradictoires est nécessaire. Et pour cela il faudrait des moyens de faire des expertises.

A. Pena-Vega – Revenons à un problème d'actualité posé par l'âge nucléaire, il s'agit de la question des déchets. Le débat reste ouvert dans le sens qu'il va falloir gérer d'une manière transparente la problématique du déchet. Cette situation embarrassante pour la France, mais aussi pour les autres pays européens dépendant du nucléaire, nécessite une politique de réglementation draconienne au niveau communautaire. Par exemple, les Anglais ont une politique pour le stockage des déchets, qui ne s'apparente pas à celle qu'a la France. Bien entendu, les enjeux ne sont pas les mêmes. Les Allemands eux s'adressent aux industriels français pour le traitement des déchets. L'Italie, qui a fermé toutes ses centrales atomiques, envisage de relancer des recherches pour une technologie nucléaire plus intelligente et plus sûre. Ne stockons plus les déchets, brûlons-les. Bref, la question des déchets est devenue l'une des affaires les plus pressantes de cette fin de siècle. N'est-il pas temps de parler d'une harmonisation communautaire pour régler les problèmes des déchets ?

Michèle Rivasi – C'est un grave problème que vous soulevez. La mission dont j'ai la responsabilité en France à l'heure actuelle sur la gestion des déchets, ne parvient pas à savoir qui gère les déchets en ce moment en France.

D'une part, l'Andra (Agence nationale de gestion des déchets radioactifs), qui est une structure pour le traitement des déchets, ne gère que les déchets « A »¹. Tout ce qui est déchets « B » et « C » sont gérés par les exploitants eux-mêmes. Hormis les déchets « A » et la recherche en laboratoire, chacun gère ses propres déchets.

D'autre part, il n'y a pas de structure politique qui coordonne, planifie, voire projette dans l'avenir la gestion des déchets radioactifs. D'un point de vue juridique, il existe une seule loi pour les déchets hautement radioactifs, et rien pour les déchets très faiblement radioactifs. Or, les exploitants de ces déchets ont tendance à vouloir les recycler dans le domaine public, ce qui aura des conséquences sur les consommateurs.

Au niveau européen, les combustibles usés transitent d'un pays à l'autre. Les combustibles belges, allemands, japonais, suisses et hollandais, aboutissent en France et sont traités par les industriels français. La centrale de La Hague traite 20 000 tonnes de déchets, il faut considérer parmi ces 20 000 tonnes, les déchets français. De plus, certains de ces déchets restent stockés. Ainsi, les Belges n'ont jamais récupéré leurs déchets, ni les Hollandais, ni les Suisses et ni les Espagnols. Il y a donc un véritable problème européen et voire même extra européen. Pour financer son usine de La Hague, notamment l'usine UP3 (unité de traitement réservée aux combustibles étrangers), la France cherche à retraiter les déchets étrangers. Or la loi interdit le stockage, mais on ne sait pas par quel accord financier, politique, elle les garde. C'est cela que j'ai dénoncé et je leur dis « tous les déchets étrangers doivent repartir ».

Il faudrait que sur le plan européen, chaque pays puisse gérer ses propres déchets, sans se défaire de ses problèmes sur le mouvement écologique et créer une harmonisation des normes de sécurité.

Actuellement la directive européenne, qui va être appliquée pour l'année 2000, autorise chaque pays à établir les seuils acceptables. Que l'Autriche choisisse un « seuil zéro », et que tout soit refusé au prix d'un contrôle draconien. Imaginons maintenant que les Français dont le nucléaire pèse lourdement, choisissent un seuil de 2 000 Bq.kg⁻¹, cela introduira des ferrailles qui transiteront d'un pays à l'autre selon les seuils de chaque pays. C'est pourquoi il est urgent de trouver une harmonisation, et surtout chercher à protéger le consommateur et non l'exploitant.

A. Pena-Vega – Quelles sont les tendances qui se dessinent en termes de solutions dans la gestion des déchets radioactifs ? On évoque des solutions d'après l'étude des possibilités de stockage réversible-irréversible dans la formation géologique profonde. Selon vous, ne faudrait-il pas prendre en compte le caractère complexe des solutions, notamment les incertitudes scientifiques au niveau de la gestion ?

Michèle Rivasi – Les exploitants ne savent pas, à l'heure actuelle, traiter des déchets radioactifs, notamment diminuer la radioactivité des déchets, ils peuvent seulement les entreposer ou les stocker à grande

¹ Il s'agit des déchets à « vie courte », de faible et moyenne activité, comportant des radioéléments dont la nocivité devient négligeable en moins de 300 ans et que les projets pour les laboratoires sous terrain et les déchets « C » et « B » mais à long terme [NdR : les déchets « B » sont faiblement ou moyennement radioactifs, mais contiennent des radioéléments qui resteront actifs durant des milliers d'années]. Les déchets « C » contiennent, intimement mêlés, des éléments très radioactifs à période courte, et des radioéléments peu actifs à période longue.

profondeur. Pour eux, cette solution présente le double avantage de cacher les déchets à l'opinion publique et de former une barrière à leur radioactivité dans les couches géologiques. Or, nous évoquons les incertitudes scientifiques : Comment peut-on garantir une telle stabilité ? N'y aura-t-il vraiment pas d'infiltrations d'eau avec le risque que cette dernière contamine les nappes géologiques ? Qui peut garantir le conditionnement d'un fût au bout de 300 ans ? La chaleur qui s'en dégage peut entraîner des mouvements ou des réactions chimiques – ce que l'on observe déjà en surface.

Il y a une autre solution ; l'entreposage de longue durée. Certes les déchets sont visibles, mais on peut

les contrôler. À Cadarache par exemple, des fûts contenant du radium 128, se sont désagrégés et certains ont été attaqués de l'intérieur, mais fort heureusement ils ont pu être reconditionnés. Imaginez s'ils avaient été stockés en grande profondeur, personne n'aurait pu aller les chercher. De plus, la science évolue tellement vite, qui sait, peut-être que d'ici à 20 ans, 30 ans, en mettant les moyens nécessaires, on trouvera les techniques pour faire diminuer la radioactivité ? Alors, si les déchets sont en grande profondeur, vu les coûts, vu les problèmes qui peuvent se poser en termes de radioprotection pour les travailleurs qui iraient les chercher, il n'y aurait qu'une seule solution : les laisser.

MICHÈLE RIVASI
Députée de la Drôme



- Née à Montélimar en 1953
- Éluée députée le 1^{er} juin 1997
- 1^{re} circonscription de la Drôme
- École normale supérieure, agrégée de biologie
- Professeur à l'IUUFM de Valence
- Ex-chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique
- Ex-membre de la cellule sur les risques majeurs dans l'Académie de Grenoble
- Présentée par le parti socialiste et les Verts
- Députée apparentée au groupe socialiste à l'Assemblée nationale
- A fondé, en mai 1986 la CRII Rad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité), qu'elle a présidée jusqu'à son élection à l'Assemblée nationale
- Première adjointe au maire à Félines sur Rimandoule

Membre :

- de la Commission production et échanges de l'Assemblée nationale
- de l'Office parlementaire d'évaluation des choix

- scientifiques et technologiques
- de la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne
- de la Mission parlementaire sur l'énergie

Comme présidente bénévole de la CRII Rad de mai 1986 à juin 1997, Michèle Rivasi a rempli diverses fonctions :

- Nommée administrateur de l'Agence pour la qualité de l'air en mai 1990
- Membre de la Commission d'information auprès des grands équipements énergétiques du Tricastin (Drôme)
- Expert auprès de la Commission locale d'environnement de la FBFC à Romans pour la municipalité de Romans
- Expert auprès du Comité de surveillance de la centrale de Fessenheim (mis en place par le conseil général du Haut Rhin)
- Membre du Comité de gestion de balises de surveillance de la radioactivité atmosphérique de la Drôme (conseil général de la Drôme)
- Formatrice des éco-conseillers à Strasbourg sur la radioactivité et au Centre de perfectionnement et de formation des Journalistes à Paris
- Elle a participé à de nombreuses expertises radioécologiques et études d'impact sur l'environnement d'installations nucléaires (Fessenheim, Nogent-sur-Seine, Golfech, Marcoule), de décharges radioactives (Iteville, Saint-Aubin), de sites d'extraction et de traitement du minéral d'uranium (l'Ecarpière en Loire-Atlantique, la Crozille en Limousin). Le prix Gentiane, décerné par France Nature Environnement (fédération des sociétés de protection de la nature) lui a été attribué en 1986 et 1992.

Je crois qu'il n'y a pas seulement le problème scientifique de l'incertitude, il y a aussi un problème d'éthique : Comment va-t-on transmettre la mémoire de ces stockages aux autres générations ? Les mettre en surface nous coûtera cher, mais au moins garantira aux générations futures une visibilité et une transparence des problèmes.

A. Pena-Vega – Comment considérer les aspects socio-éthiques dans la recherche de solutions pour la gestion de déchets, qui permettrait justement cette visibilité ?

Michèle Rivasi – Nous traversons à l'heure actuelle une époque qui est assez intéressante car nos décisions aujourd'hui vont engager les générations futures. Auparavant les générations suivantes se réappropriaient le legs, en fonction des nouvelles connaissances du moment. Or cette fois la décision sera irréversible. Notre société raisonne à court terme, purement et simplement dans une logique socio-économique et politique de l'acceptabilité du nucléaire. Il faut reconnaître notre incapacité à traiter les déchets et les laisser comme tels, avec toutes les garanties possibles, pour les générations à venir. Cela ne peut être vu comme une fuite en avant, mais au contraire, c'est reconnaître la complexité du problème. On décide que ce soit visible et connu de tous.

A. Pena-Vega – C'est la possibilité pour les générations futures d'un droit de savoir.

Michèle Rivasi – De savoir et de leur faire une certaine confiance. Je me répète mais c'est un problème d'éthique. Je préfère me dire que, je transmets ce problème avec tous les éléments d'appréciation, plutôt que dire « je fais un choix pour les autres ». Je ne m'en sens pas capable.

A. Pena-Vega – Revenons un instant, au problème du verrouillage du système nucléaire dont le point clé est la confiscation de la décision par le politique et les experts.

Michèle Rivasi – C'est vraiment un énorme problème. On est dans une société qui devient de plus en plus technologisée, de plus en plus complexe, où l'on délègue à des experts. Or il faut se demander par qui

sont payés ces experts. En effet, ils sont ni plus ni moins les experts des exploitants. Il n'y a pas de contre-expertise, ni de volonté de la créer, de peur de faire désordre, d'engager des conflits. On a déjà de très bons exemples avec la question des OGM, où tous les experts et politiques avaient donné le feu vert, et c'est par la pression des consommateurs que les OGM ont été remis en question. J'y vois le signe qu'on peut faire bouger un système, c'est peut-être une note d'espoir pour le futur.

A. Pena-Vega – Nous terminerons par un commentaire apparu dans un grand journal du soir qui disait à peu près ceci : « S'il y a une chose que le nucléaire nous a appris, c'est qu'il n'y a pas « une » vérité scientifique de la technique, à laquelle la société devrait se ranger, mais des explications plurielles, incertaines, incomplètes, devant lesquelles le scientifique doit céder le pas au politique » [et à la société]. On pourrait ajouter, c'est la société, dans ces rapports sociaux, qui demande plus de transparence. Le gros problème du nucléaire est aujourd'hui d'ordre éthique, car la transparence a été historiquement négligée.

Michèle Rivasi – Je ne dirais pas que c'est aux politiques de décider. Maintenant que je suis politique, je sais qu'ils n'ont pas plus les moyens de décider. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de contre-pouvoir dans la politique. Le politique qu'il soit maire, conseiller général ou conseiller régional, voire député, n'a pas d'outils pour établir de contre-expertise à son entière disposition. Il ne peut pas faire front à cette espèce de monopole de la pensée. Au niveau du travail de député, il faudrait que nous ayons à notre disposition une bibliothèque où l'on puisse taper sur un ordinateur pour savoir, quelle est la position divergente sur tel ou tel point. Ce n'est pas le cas ; nous ne disposons pas des outils d'analyse d'un point de vue scientifique et/ou juridique. Les politiques, tout comme les citoyens, doivent être mieux informés, disposer de contre-pouvoir, savoir ce qui se passe à l'étranger, les différents courants scientifiques, etc. En quoi le politique est plus informé que les citoyens ? Pouvez-vous me le dire ?